



Genève, le 24 novembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

Sécurisation des rives de la Drize, de la Seymaz et de la Versoix: des travaux forestiers assistés par hélicoptère

Des travaux forestiers sont en cours le long des rives de la Drize, de la Seymaz et de la Versoix afin d'entretenir les lieux et d'assurer la sécurité des biens et des personnes. En effet, certains arbres fortement penchés entraînent un risque potentiel pour les sentiers riverains. De plus, des troncs obstruant localement le cours d'eau ou se développant sur les ouvrages de protection des berges doivent être retirés. Compte tenu de la nature du terrain et afin de minimiser les impacts de ces entretiens, ces travaux seront assistés par hélicoptère et donneront lieu à une opération spectaculaire de transports aériens les 28, 29 et 30 novembre prochains.

En collaboration avec les propriétaires et associations de propriétaires locaux, l'Etat de Genève entreprend les 28, 29 et 30 novembre prochains le long des rives de la Drize, de la Seymaz et de la Versoix des travaux forestiers majeurs coordonnés avec les cinq communes concernées (Troinex, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Collex-Bossy et Versoix). Ces interventions forestières seront assistées par hélicoptère [1].

Minimiser les atteintes

Ces entretiens visent notamment à assurer la sécurité des biens et des personnes en retirant les arbres à l'origine d'un risque de chute ou d'obstruction des cours d'eau. Ils permettent également de favoriser la biodiversité en diversifiant les habitats naturels et en assurant le rajeunissement du peuplement tout en éliminant les essences exotiques indésirables.

L'assistance héliportée permet un travail respectueux de l'environnement dans les zones difficiles d'accès, tout en réduisant fortement la durée du chantier. Toutes les dispositions sont prises afin de minimiser les atteintes pour les milieux naturels et limiter les nuisances pour les riverains, qui ont également été informés localement.

Restriction d'accès temporaires et mesures de sécurité

Malgré toutes les mesures mises en œuvre, des perturbations locales et temporaires sont à prévoir pour assurer la sécurité des lieux.

28 novembre – Drize: la circulation sur la route de Troinex, le chemin des Moulins-de-Drize et le chemin Lullin sera régulée par un système de palettes. En cas de besoin, le chemin des Eclaireurs sera en partie fermé pendant la journée au public.

29 novembre – Seymaz: le chemin pédestre longeant la Seymaz entre la passerelle des Ecureuils et le pont du CEVA sera partiellement fermé au public. En cas de besoin, la passerelle des Ecureuils sera aussi en partie fermée cette journée.

30 novembre – Versoix: le passage du pont de la Bâtie à Versoix pourra être en partie perturbé cette journée.

Merci au public de respecter l'interdiction de pénétrer dans la zone de chantier et de suivre les consignes de sécurité du personnel exploitant

Merci aux riverains directement concernés de ne pas s'attarder à l'extérieur dans l'axe des trajets de l'hélicoptère.

En cas de question, le public est invité à contacter l'Info-service du DETA au T. 022 546 76 00.

[1] Ces travaux sont distincts des actions entreprises par la Ville de Genève les 21 et 22 novembre autour du Rhône, également assistées par hélicoptère.

Pour toute information complémentaire: M. Roger Beer, chef du secteur forêts et arbres isolés, DETA, T. +41 79 213 46 01, ou M. Michel Jaggy, technicien forestier, DETA, T. +41 79 217 07 37.